

Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier du 7 mars et vous remercie pour l'envoi de votre DVD.

Vous trouverez, ci-dessous, concernant la campagne d'affichage de France Nature environnement, quelques explications relatives à ma démarche.

Le 28 juillet 2009, un cheval décédait sur la plage de Saint-Michel-en-Grève après s'être embourbé dans un tas d'algues vertes en putréfaction. Cet accident tragique m'a amené à interpellier le Premier Ministre pour lui rappeler les demandes que le Conseil régional porte depuis 2004 en rapport avec la qualité de l'eau en Bretagne : transférer la compétence sur l'eau à titre expérimental à la Région, et régionaliser les fonds de la politique agricole commune comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays d'Europe.

Répondant à mon courrier du 14 août 2009, le Premier Ministre s'est rendu en personne le 20 août sur la plage de Saint-Michel-en-Grève, accompagné du Ministre de l'agriculture, de la Ministre de la santé, et de la secrétaire d'Etat à l'écologie de l'époque. Lors de ce déplacement, le Premier Ministre a refusé une fois de plus d'accéder à nos demandes. Toutefois, deux choses très importantes se sont produites. Tout d'abord, l'Etat a reconnu à cette occasion sa responsabilité dans le phénomène des algues vertes, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Ensuite, tout en souhaitant conserver la compétence sur l'eau, le Premier Ministre a accepté pour la première fois d'associer le Conseil régional à la lutte contre ce fléau.

La porte s'était donc entrouverte. Suite à cette prise de conscience et à cette volonté de recherche d'un consensus régional, une perspective de solution de ce problème apparaissait enfin après des décennies de tergiversation. Pour remporter la bataille contre les algues vertes, j'ai immédiatement proposé quatre principes afin de guider notre action et auxquels je n'ai jamais dérogé depuis :

1. Il faut dire la vérité. Les algues vertes sont un problème environnemental, économique et de santé publique majeur. La Bretagne est malade, mais elle se soigne.
2. Pas d'anathème. Nous ne résoudrons pas ce problème en opposant les Bretons les uns aux autres. Les comportements excessifs ne feront que compliquer la recherche de solutions.
3. Les Bretons doivent s'en sortir ensemble par le haut : cela passe par un changement des pratiques agricoles avec l'accompagnement et le soutien des pouvoirs publics, mais aussi des associations environnementales, de l'industrie agroalimentaire, et de tous les acteurs des territoires concernés.
4. Le Conseil régional sera un partenaire exigeant de l'Etat, sous condition de transparence et de réelle co-responsabilité.

L'Etat a donc présenté son plan contre les algues vertes le 5 février 2010. Ce plan comportait un volet curatif, relevant de la seule responsabilité de l'Etat, et surtout un volet préventif auquel le Conseil régional a décidé de s'associer. J'ai insisté pour que ce volet préventif fasse l'objet de véritables projets de territoire, élaborés par les acteurs de terrain. De plus j'ai souhaité que soit créé un Conseil scientifique qui puisse donner un avis indépendant sur ces projets.

Aujourd'hui, après plus d'un an et demi de travail, nous sommes à un tournant crucial de la lutte contre les algues vertes en Bretagne. Deux projets de territoire ont été déposés, sur les baies les plus touchées (Lannion et Saint Brieuc). Ils sont centrés sur l'évolution des pratiques agricoles afin de limiter les fuites d'azote, notamment en privilégiant les systèmes herbagers. Ils viennent d'être évalués par le Conseil scientifique avec, concernant le projet de la baie de Lannion, un avis globalement favorable et le besoin d'affiner un certain nombre d'objectifs à atteindre et d'indicateurs à mieux expliciter. Concernant le projet de la Baie de Saint Brieuc, le projet déposé a besoin d'être étoffé et complété dans plusieurs domaines.

Je comprends la frustration de beaucoup de Bretonnes et de Bretons qui voient ce fléau polluer leurs plages depuis trop longtemps et se disent certainement que tout cela ne va pas assez vite. Mais il faut prendre conscience que les choses ont vraiment changé depuis l'été 2009. Les algues vertes ne sont plus taboues. Il y a désormais une véritable volonté de résoudre le problème, partagée par tous les acteurs, depuis les élus jusqu'aux agriculteurs, en passant par le monde associatif. Néanmoins, cette dynamique sans précédent est fragile. Si on veut aller trop vite, ou si on cherche à stigmatiser tel ou tel coupable potentiel, le consensus sera rompu, le processus bloqué, et nous aurons gâché une opportunité unique.

C'est dans ce contexte, au plus mauvais moment, qu'est parue la campagne de publicité de l'association France Nature Environnement (FNE). Quatre des six affiches de cette campagne n'appellent pas de commentaire particulier de ma part. Pour ce qui est des deux affiches qui stigmatisent le problème des algues vertes en Bretagne, j'aurais pu comprendre la volonté de les présenter il y a deux ans de cela, c'est-à-dire avant que l'Etat ne reconnaisse sa responsabilité. Mais les publier aujourd'hui, c'est tout simplement irresponsable.

Une seule question mérite d'être posée : cette campagne va-t-elle favoriser la recherche d'une solution ou bien risque-t-elle de détruire le travail collectif patiemment mis en place depuis un an et demi ? Pour moi, et l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les algues vertes sur le terrain, la réponse est évidente : cette campagne risque de tout bloquer et de nous renvoyer 10 ans en arrière.

Les auteurs de cette campagne n'ont de toute évidence aucune connaissance de la Bretagne et du travail qui y est mené. Ils auraient pourtant pu s'informer auprès des associations environnementales qui travaillent avec nous au quotidien pour résoudre le problème. Une association comme Eau et Rivières de Bretagne, étendard de la lutte pour la qualité de l'eau dans notre région, et par ailleurs membre de FNE, s'est clairement exprimée en défaveur de cette campagne de publicité et a regretté que la direction parisienne de FNE ne les ait pas consultés. Ils ne savent que trop bien qu'elle risque d'anéantir tous les efforts qu'ils ont consentis pour faire avancer leur cause.

J'espère qu'il n'est pas déjà trop tard et que la majorité des Bretonnes et des Bretons saura voir cette campagne pour ce qu'elle est : une provocation stérile, faisant fi des réalités de terrain.

Je souhaite enfin préciser les choses quant à la procédure judiciaire en cours. Sur son site internet, FNE présente les deux affiches sur les algues vertes par ces mots : « La Bretagne concentre sur 4 départements la moitié des porcs et de la volaille française. » Cette page internet dément les propos du porte-parole de FNE qui assurait que la Bretagne n'était pas spécifiquement visée par cette campagne de publicité. En particulier, l'affiche titrant « Bonnes vacances », qui expose un enfant jouant dans un tapis d'algues vertes, constitue ainsi une attaque contre la Bretagne toute entière.

En associant clairement la Bretagne et cette affiche sur son site internet, la direction nationale de FNE sous-entend que le problème des algues vertes est généralisé sur l'ensemble de son territoire, et que venir en Bretagne serait dangereux. En tant que Président du Conseil régional, il était de mon devoir de signifier que les Bretons ne pouvaient accepter de tels amalgames. C'est pourquoi, j'ai déposé au nom du Conseil régional une assignation de l'association FNE devant le Tribunal de grande instance de Paris, concernant le lien établi sur son site internet entre la Bretagne et les deux affiches sur les algues vertes.

Cette procédure ne porte évidemment pas sur les affiches elles-mêmes, sur lesquelles la Bretagne n'est pas mentionnée, d'autant plus qu'elles n'ont finalement pas été affichées dans le métro comme c'était envisagé.

En espérant que ces quelques explications vous auront éclairées sur mes prises de position, je vous prie de croire, **Messieurs**, à l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Jean-Yves LE DRIAN
Président du Conseil régional de Bretagne

PS : Lors de la session du Conseil régional de février 2011, j'ai présenté un document détaillant notre stratégie sur les algues vertes ainsi que notre plan d'actions dans plusieurs domaines (agriculture, environnement, énergie, foncier). Je vous transmets le lien afin que vous puissiez prendre connaissance de ce dossier.

http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_100270/jean-yves-le-drian-a-la-rencontre-des-acteurs-du-projet-de-territoire-de-la-lieue-de-greve?lg=fr&customcid=TF071112_5055